



LE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'AGENT IMMOBILIER

QUI EST CONCERNÉ ?

L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER CONCERNE :

- les titulaires d'une carte professionnelle, quelle que soit la mention ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, le ou les représentants légaux et statutaires ;
- les directeurs d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau ;
- les collaborateurs, salariés ou non, habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour lui.

COMMENT SE FORMER ?

LA DURÉE DE FORMATION CONTINUE D'UN AGENT IMMOBILIER, ADMINISTRATEUR DE BIENS ET/OU SYNDIC EST DE :

- 14 heures par an ;
- ou 42 heures au cours des 3 années consécutives d'exercice

CONTENU DE LA FORMATION CONTINUE

LA FORMATION CONTINUE DOIT ÊTRE EN LIEN DIRECT AVEC L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE L'AGENT IMMOBILIER, ADMINISTRATEUR DE BIENS ET/OU SYNDIC ET AVOIR TRAIT :

- Aux domaines juridique, économique, commercial ;
- Aux domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme et la transition énergétique.

LA FORMATION DOIT OBLIGATOIREMENT INCLURE :

- Au moins 2 heures portant sur la déontologie
- Au moins 2 heures portant sur la non-discrimination dans l'accès au logement

B2M, Campus Formation de la CCI Tarn-et-Garonne dispense des formations sur-mesure spécifiquement dédiées aux agents immobiliers et assimilés.

Nos conseillères entreprise vous reçoivent, vous informent et vous accompagnent.

NOS FORMATIONS POUR LES AGENTS IMMOBILIERS & ASSIMILÉS

FORMATIONS POUR LE RENOUELEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

Déontologie et responsabilité pénale (7h)	1 jour	Tarif : nous consulter
Règlementation immobilière Loi ALLUR (14h)	2 jours	Tarif : nous consulter
Financement d'un projet immobilier (7h)	1 jour	Tarif : nous consulter
Transition énergétique (7h)	1 jour	Tarif : nous consulter
Stratégie immobilière en période de crise (7h)	1 jour	Tarif : nous consulter
Loi SAPIN : lutte contre la corruption (7h)	1 jour	Tarif : nous consulter
Protection des données personnelles (3h30)	1/2 journée	Tarif : nous consulter
Anglais pour agent immobilier (24h)	24 heures	Tarif : nous consulter

PUBLIC

- titulaires d'une carte professionnelle, quelle que soit la mention ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, le ou les représentants légaux et statutaires.
- directeurs d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- collaborateurs, salariés ou non, habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour lui.

PRÉREQUIS

Détenir une carte professionnelle.

FORMATEUR

- Formateurs experts dans le domaine de l'immobilier
- Consultants en immobilier nouvellement référencés au sein de notre structure

TYPE DE FORMATION

100% présentiel

- inter-entreprise
- intra-entreprise

DATES

Sessions planifiées régulièrement. Nous consulter.

LIEU

B2M, Campus Formation de la CCI Tarn-et-Garonne, 61 avenue Gambetta, 82000 MONTAUBAN

MODALITÉ D'ÉVALUATION, CERTIFICATION

Feuilles d'émargement, évaluation des acquis en cours de formation grâce à un QCM ou un quiz et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid (à 6 mois)

FINANCEMENT

- AGEFICE
- Autres OPCO
- Autofinancement

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter.

Votre contact

Fanny VIGNOL, f.vignol@cci-formation.fr, 06 58 70 43 77

B2M, CAMPUS FORMATION DE LA CCI TARN-ET-GARONNE

61 avenue Gambetta 82000 montauban
www.b2m-formation.com - 05 63 21 71 00

